

PREFECTURE DU GERS Mobilisation sur les contrats aidés d'accompagnement à l'emploi

Il s'agit de combler le retard pris sur la signature de ces contrats



PREFECTURE DU GERS Mobilisation sur les contrats aidés d'accompagnement à l'emploi

Les résultats escomptés sur les contrats aidés dont ceux d'accompagnement dans l'emploi, CAE, d'avenir, EAv, et le contrat unique d'insertion (CUI), ne sont pas au rendez-vous au plan national mais aussi dans le Gers. C'est pour cela que l'État par l'intermédiaire des préfetures et des sous-préfetures se mobilise pour relancer l'embauche dans le cadre des contrats aidés.

Mercredi 5 novembre en début de soirée à la préfeture du Gers, le secrétaire général, Christian Guyard, qui avait à ses côtés, Dominique Clusa-Weber, directrice de la Direccte du Gers, a fait le point sur la situation gersoise. Ainsi sur les 618 CAE prévus pour 2015, ce sont 481 contrats qui ont été signés soit 82%. Pour les EAv ce sont 172 emplois dont 103 dans le secteur non marchand qui ont été prescrits sur les 194 prévus. Quant au CUI 236 contrats ont été validés sur les 228 prévus.

Des objectifs d'embauches qui ne sont pas très loin de leur réalisation mais qui nécessitent un effort continu de la part des diverses collectivités territoriales et locales. Lesquelles ont été relancées au cours de ces derniers jours lors des réunions avec les établissements publics de coopération intercommunale, EPCI, qui se sont tenues à Mirande, le 27 octobre, à Condom le 29 octobre, et à Auch le 4 novembre.

Il s'agissait de rappeler que ces emplois aidés « sont des leviers essentiels de la bataille d'emploi » et que « les EPCI et les collectivités locales ont ici une opportunité d'embaucher et de former des personnes motivées sur des postes où ils auront probablement identifié des besoins de recrutement. Pour cela ils disposent d'un soutien de l'État avec une prise en charge de 75% du SMIC pour les EAv non marchand et entre 70% et 80% de prise en charge pour les CUI et CAE en fonction des personnes recrutées ». Des arguments qui doivent convaincre les plus réticents employeurs. Et Christian Guyard en profite pour citer en exemple la commune de Lavardens qui a embauché deux CAE.



Dominique Clusa-Weber et Christian Guyard ont détaillé les divers objectifs réalisés et à réaliser sur les contrats d'emplois aidés.